



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 1 : - VOLET JURIDIQUE

Code : PR0129914196

Modalités

Durée :

2.50 heures soit 0.50 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET, Formateur concepteur- animateur, diplômé d'expertise comptable et de l'AUREP

Profils des apprenants :

- Toutes personnes ayant un bien meublé en location ou souhaitant le mettre en location - adhérentes ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun
- Niveau : Fondamentaux

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 10

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 60.00 HT - 72.00 TTC
- Non Adhérent : 60.00 HT - 72.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 1 : - VOLET JURIDIQUE

Description du programme

La location meublée saisonnière est de plus en plus régulée.

Objectifs pédagogiques

- Gérer les obligations liées à la déclaration INPI, les procédures d'enregistrements et de demande d'autorisation auprès des collectivités locales et les vérifications du PLU et du règlement de copropriété.
- Maîtriser les enjeux de la procédure de classement du meublé de tourisme.
- Appréhender les aspects contractuels avec les locataires, les diagnostics obligatoires et la couverture assurance adaptée.

Contenu de la formation

- Logements concernés : Meublés de tourisme et gîtes, logements exclus, durée du bail.
 - Conséquences du mode de détention (en direct ou au travers d'une société, en communauté ou en indivision, en démembrement), avec ou sans prestations de services ; la déclaration de début d'activité.

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 1 : - VOLET JURIDIQUE

- Déclaration / enregistrement préalable en mairie (déclaration de droit commun, procédure d'autorisation préalable dans certaines villes, déclaration de changement d'usage, vérification du règlement de copropriété).
- Procédure de classement du meublé de tourisme.
- Information préalable du locataire (offre de contrat de location écrit, état descriptif des lieux).
- Location via des intermédiaires (plateformes, agences immobilières).
- Contrat de location (loyer, arrhes, acomptes, assurance) et annexes (état descriptif, état des lieux et inventaire, dossier de diagnostics).

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des cas pratiques personnalisés. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Quiz en salle.

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction des stagiaires - Evaluation en formation par le formateur.

Accessibilité :

- Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

Financement :

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE (hors résidence service) EPISODE 1 : - VOLET JURIDIQUE

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP

s.douhet@cgamp.asso.fr

05 62 16 73 54

06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025